

Lycée Nature et Services Saint-Jean

Rond point de la Tour du Mail • 95117 SANNOIS Cedex Tél. 01 34 11 46 60 • Fax. 01 34 11 46 62 saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

(diplôme de niveau IV)



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (Diplôme de niveau IV) Une formation par apprentissage sur 2 ans

Objectifs:

- Acquérir et maîtriser les compétences en aménagements paysagers
- Être en capacité de travailler en autonomie
- · Progressivement encadrer les équipes d'ouvriers qualifiés

Qualités requises :

- Bonne condition physiqueHabileté manuelle

- · Goût pour la vie au grand air
- · Sensibilité au beau et au travail bien fait

Conditions d'admission:

- · Après un BPA ou une 2nde (scolarité complète) ou 2 années d'expérience professionnelle dans le métier de jardinier paysagiste / 5 années dans une autre profession
- Signer un contrat d'apprentissage

Formation:

- Alternance formation en UFA (500h/an de cours théorique et pratique) / travail en
- Statut d'apprenti, 5 semaines de congés payés par an
- Formation par Unités Capitalisables (6 UC)

Enseignements:

Professionnel

- Agronomie biologie/écologie
- · Maçonnerie paysagère
- Dessin paysager
- Encadrement, gestion d'équipe
- · Organisation de chantier (établissement d'un devis)

Général (toujours appliqués aux situations professionnelles):

• Communication, mathématiques, économie (gestion de l'entreprise)

Débouchés:

Poursuite d'études :

- · BTS Aménagements paysagers
- · Certificats de spécialisation

Insertion professionnelle:

- · Ouvrier hautement qualifié
- Futur chef d'équipe en entreprise privée d'espaces verts ou dans une collectivité.